



Société Anonyme au capital de € 53 932 389
RCS Bordeaux B 300 702 305

Capital et droits de vote de Lectra au 9 février 2006

Le Conseil d'Administration de Lectra du 9 février 2006 a, dans un premier temps, constaté une augmentation de capital liée à l'émission de 48 410 nouvelles actions et décidé, ensuite, l'annulation de 493 220 actions détenues en propre.

1 – Augmentation de capital

En application des dispositions de l'article L.225-178, dernier alinéa, du Code de Commerce, le Conseil d'Administration a constaté, pour la période écoulée du 28 juillet 2005 au 08 février 2006, l'exercice de 48 410 options de souscriptions d'actions et a constaté l'augmentation corrélative du capital social de € 72 615 assortie d'une prime d'émission de € 135 548, ainsi que l'émission de 48 410 nouvelles actions d'une valeur nominale de € 1,50 chacune.

Le capital social (composé de 36 418 546 actions au 31 décembre 2005) est ainsi de € 54 672 219 divisé en 36 448 146 actions d'une valeur nominale de € 1,50 chacune.

2 – Réduction du capital

A la suite de l'opération ci-dessus, conformément à l'autorisation qui lui a été consentie par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 avril 2005 et aux dispositions de l'article L.225-209 du Code de Commerce, le Conseil d'Administration a décidé d'annuler 493 220 actions (soit 1,4 % du capital) que la société détenait pour son propre compte à la suite des rachats effectués dans le cadre des programmes de rachat d'actions autorisés par l'Assemblée Générale, et de réduire le capital social à due concurrence des annulations effectuées.

3 – Capital et droits de vote au 9 février 2006

A l'issue des opérations ci-dessus :

- le capital social est de € 53 932 389 divisé en 35 954 926 actions d'une valeur nominale de € 1,50 chacune,
- le nombre de droits de vote est de 35 890 951.